

Calcul du taux forfaitaire personnalisé

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 8 de la loi du pays n° 2018-11 du 7 septembre 2018, ce taux est « un taux moyen constaté au titre des années 2015, 2016 et 2017 en rapportant le montant des taxes mentionnées à l'article 15 de la loi du pays n° 2016-14 du 30 septembre 2016 précitée que le demandeur a acquittées sur les importations de biens prévus au deuxième alinéa de l'article 3, à la valeur, toutes taxes à l'importation comprises, à l'exception de la taxe générale sur la consommation, de ces mêmes importations de biens. »

Le taux forfaitaire personnalisé est déterminé par un calcul réalisé en plusieurs étapes :

1) Détermination de la valeur CAF de vos importations réalisées pendant les trois années 2015, 2016 et 2017 : exclusion faites des importations de biens :

- exonérées de TGI, car pas de taxes supportées au moment de l'importation
- exonérées de TGC, car pas de double taxation au moment de la livraison du bien après la suppression des taxes à l'importation

Cette valeur apparaît dans la colonne « **Valeur CAF** » figurant dans le premier onglet du fichier Excel joint

2) Détermination du montant des taxes à supprimer perçues sur ces importations:

Il s'agit là de recenser l'ensemble des taxes supprimées au 1^{er} octobre 2018 qui ont été acquittées sur les importations de biens éligibles visées au 1)

- Taxe générale à l'importation (TGI) ;
- Taxe de base à l'importation (TBI) ;
- Taxe sur le fret aérien (TFA)
- Taxe de péage (TP)

Les montants correspondants sont regroupés dans la colonne « **TAXES SUPPRIMEES** »

3) Détermination du montant des importations « toutes taxes à l'importation comprises » :

On ajoute à ce stade les taxes acquittées à l'importation et qui ne sont pas supprimées (droits de douane, taxe conjoncturelle de protection des produits locaux, taxe de consommation intérieure, taxe sur les alcools et les tabacs, ...) qui apparaît dans la colonne « **MONTANTS AUTRES** »

Le résultat figure dans la colonne « **MONTANTS TTC** » qui est l'addition des colonnes **CAF + TAXES SUPPRIMEES + MONTANTS AUTRES**

4) Calcul du taux moyen personnalisé

Enfin, le taux moyen est déterminé en faisant le rapport entre le montant des taxes supprimées identifiées à l'étape 2 et le montant des importations toutes taxes à l'importation comprises identifié à l'étape 3.

Le résultat figure dans la colonne « **TAUX MOYEN** »